

TARIF DES PROFESSIONNELS POUR L'ACCES EN DECHETERIE A COMPTER DU 01/01/2017

AVEC CARTE et BAC sur les communes en redevance incitative :

Facturation au semestre incluant un forfait de 2 m³ pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 2 m³ seront facturés sur le semestre suivant en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : MONTANT DE LA REDEVANCE INCITATIVE SUR LES ORDURES MENAGERES EN FONCTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES BACS INCLUANT UN FORFAIT DE 2 M³ PAR SEMESTRE.

Apports limités à 2 m ³ par semaine	Nature des déchets	Abonnement	m ³ supplémentaire (au-delà de 2 m ³ par semestre)
	<i>Encombrants</i>	Forfait de 2m ³ par semestre = abonnement inclus dans le montant de la redevance incitative	14 € / m ³
	<i>Gravats</i>		10 € / m ³
	<i>Bois</i>		10 € / m ³
	<i>Végétaux</i>		12 € / m ³
	<i>Plastiques</i>		10 € / m ³
	<i>Cartons</i>	Gratuit	Gratuit
	<i>Métaux</i>	Gratuit	Gratuit

Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs	
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	<i>Emballages souillés Filtres à huile Peintures/Solvants Radiographies</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m ³ annuel ou de 2m ³ semestriel (facturation dès le premier apport)	1,50 € / kg
	Catégorie 2	<i>Aérosols pleins ou vides Phyosanitaires</i>		3,00 € / kg
	Catégorie 3	<i>Produits non identifiés Réactifs de laboratoire Autres déchets toxiques</i>		4,50 € / kg
	Catégorie 4	<i>Batteries Cartouches d'encre Huiles de vidange Huiles de friture Piles Ampoules/Néons</i>	Gratuit	